



LETTRE OUVERTE POUR LA PERENNISATION DE L'ACTIVITE ET L'EMPLOI AU SEIN DU GROUPE SOLOCAL

Boulogne-Billancourt, le 30 juin 2020

Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances

Depuis la vente en 2006 de notre Groupe PAGES JAUNES par France Télécom, entreprise dont l'Etat était et est encore actionnaire, l'entreprise SOLOCAL et ses salariés se trouvent sous le poids d'une dette dont personne ne pouvait ignorer l'impossibilité de son remboursement.

Les pouvoirs publics ont laissé s'installer dans notre pays, sans législation spécifique, des LBO dont l'effet sur l'emploi a été particulièrement dévastateur. Cette fragilisation de l'économie, exacerbée par la crise du COVID, fait peser sur beaucoup d'entreprises, dont la nôtre, des effets mortels sur l'activité et l'emploi.

Il est avéré que l'Etat a une certaine responsabilité dans la situation actuelle de SOLOCAL et il ne peut donc pas détourner le regard et ainsi obérer son futur.

La demande par nos dirigeants du PGE met en évidence pour tous les effets destructeurs conjugués de la crise sanitaire et de la dette sur le devenir de l'entreprise.

Or, chacun reconnaît le rôle du Groupe SOLOCAL et de ses 3.500 salariés, dans l'économie numérique française.

Dans le secteur du digital, SOLOCAL est aujourd'hui la seule entreprise française de dimension nationale dont le maillage territorial local permet d'accompagner la digitalisation de toutes les entreprises, PME/TPE/Artisans/Professions libérales/Grands comptes et réseaux qui restent aujourd'hui les premiers employeurs de France.

Cette présence territoriale unique lui a permis de construire une base de données clients (DATA) sans pareille en France, qui échappe pour le moment à l'appétit des GAFAM qui, eux, ne participent pas à l'effort fiscal français.

Aujourd'hui l'entreprise a maintenu une forte rentabilité avec près de 200 millions de marge d'EBITDA récurrent fin 2019, soit plus de 30 % du CA, au détriment de l'emploi. En effet, à travers de multiples réorganisations sur les deux dernières années, près d'un tiers des effectifs a disparu, avec des conséquences désastreuses pour les familles concernées.

Tous les acteurs reconnaissent que l'entreprise peut avoir un futur si elle est dégagée du poids et du taux d'usurier de sa dette.

Aussi, l'intersyndicale, le CSE SOLOCAL et les 3.500 salariés de Solocal se tournent vers vous pour vous demander le soutien des pouvoirs publics afin de permettre à notre entreprise de surmonter ce moment difficile et de garantir son indépendance. Il serait inconcevable que la data des 400 000 PME et TPE clientes de Solocal, qui attire la convoitise des géants du numérique, ne soit plus détenue par une entreprise française.



A cet effet, la représentation du personnel soutenue par les organisations syndicales sollicite l'organisation d'une table ronde avec tous les intervenants, Etat, créanciers, actionnaires, nouveaux investisseurs et administrateurs judiciaires.

Il conviendra qu'à cette table ronde chacun puisse s'engager pour l'emploi dans le futur, pour les salariés et leurs familles, afin de dévoiler son intérêt pour le développement de ce fleuron de l'économie numérique française et pour le maintien de l'emploi afférent.

La représentation du personnel sollicite, à ce titre, l'intervention des pouvoirs publics pour que, dans le cadre de l'octroi du PGE, ce dernier soit conditionné à un abandon de la dette ou tout au moins d'une part significative et à l'injection de capitaux propres permettant le développement de cette entreprise, maillon indispensable de l'économie française et dernier rempart contre les GAFAM dans ce secteur.

Quelles que soient les options futures, notre priorité restera le maintien des emplois de l'ensemble des salariés de Solocal et la pérennité du Groupe SOLOCAL.

Avec nos respectueuses salutations,

Pour l'Intersyndicale Solocal

Sylvain DELIGNY	délégué syndical central Syndicat Autonomie
Nadine CHAMPROU	déléguée syndicale centrale CFTD - Secrétaire du CSE
Frédéric GALLOIS	délégué syndical central FO
Alexandre GAMAY	délégué syndical central CFE-CGC
Fabrice ROY	délégué syndical central CGT
Brahim MOUTAOUKIL	représentant syndical CFTC

Mail : intersyndicalesolocal@gmail.com